

Faculté de droit

Université   
de Montréal et du monde.

# Cours optionnels

## Cycles supérieurs

2022 – 2023

Mai 2022

## Table des matières

DRT6500 – Méthodologie du droit et de la recherche .....	4
DRT6501 – Système juridique du Québec et du Canada .....	4
DRT6562 – Épistémologie et méthodologie de la common law .....	5
DRT6565 - Fondements et méthodes de la Common Law .....	5
DRT6566 – CONTRATS (« Contracts ») .....	6
DRT6567 – Responsabilité civile (« Torts ») .....	6
DRT6568 – Biens immobiliers (« Real Property ») .....	6
DRT6569 – Procédure civile .....	6
DRT6570 – Droit des obligations – problèmes choisis .....	6
DRT6571 – Droit des biens – éléments commerciaux .....	6
DRT6572 – Remedies en droit public et privé .....	7
DRT6573 – Fiducies et successions (Trusts – Estates) .....	7
DRT6580 – Droit des intégrations économiques .....	7
DRT6583 – Éthique et professionnalisme .....	7
DRT6584 – Atelier d’intégration .....	8
DRT6601 – Droit numérique en santé .....	8
DRT6805B – Droit international privé avancé : Droit international privé et conflit de civilisations .....	8
DRT6816A-B-C – Fondements du droit public .....	9
DRT6818A-B-C – Fondements du droit privé .....	9
DRT6830B – Droit international public avancé – Droit de l’art et du patrimoine .....	9
DRT6830D – Droit international public avancé - Droit international des droits humains .....	10
DRT6830H – Droit international public avancé - Droit de la mer .....	10
DRT6830J – Droit international public avancé – Droit international des droits des femmes .....	11
DRT6851 – Droit international : réfugiées et migration .....	11
DRT6853 – Droit pénal international .....	12
DRT6855 – Le territoire étatique .....	12
DRT6856 – Crimes économiques transnationaux .....	13
DRT6864 – Droit et développement durable .....	14

---

DRT6883A – Mutations contemporaines du droit.....	14
DRT6898 – Droit de l’OMC .....	15
DRT6903 – Droit et commerce électronique.....	16
DRT6909 – Prévention et gestion des différends .....	16
DRT6910 – Transactions commerciales internationales 1.....	16
DRT6912 – Transactions commerciales internationales 2.....	17
DRT6920 – Financement de l’entreprise .....	17
DRT6925 – Contrats commerciaux.....	17
DRT6929A – Droit des technologies de l’information avancé - Droit et intelligence artificielle.....	18
DRT6929E – Droit des technologies de l’information avancé – Protection des renseignements personnels et TI.....	18
DRT6929M – Droit, information et sécurité.....	18
DRT6938 – Droit des marchés financiers.....	19
DRT6939 – Ingénierie financière – Droit et gestion logistique des entreprises .....	19
DRT6941 – Fondement du droit canadien et québécois des affaires.....	19
DRT6942 – Droit de l’entreprise : structure et financement.....	20
DRT6943 – Aspects contractuels du droit des affaires .....	20
DRT6944 – Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit des affaires.....	20
DRT6949 – Droit anglo-américain des affaires .....	20
DRT6950 – Droit international privé avancé.....	21
DRT6958 – Droit financier international.....	21
DRT6959 – Droit des instruments dérivés .....	22
DRT6960 – Droit de la construction.....	22
DRT6961 – Gouvernance et de responsabilité de l’entreprise .....	24
DRT6962 – Fusions et acquisitions des entreprises cotées .....	24
DRT6965C – Droit des affaires avancé – Pratique du droit dans un contentieux.....	24
DRT6968 – Droit et ingénierie civile .....	25
DRT6985 – Droit comparé de la responsabilité .....	25
DRT6991 – Droit international privé comparé.....	25

---

## DRT6500 – Méthodologie du droit et de la recherche

Depuis quelques décennies, certain(e)s juristes ont pris l'habitude de confondre la « méthodologie juridique » avec l'« habileté technique ou technologique au repérage des sources législatives, jurisprudentielles ou doctrinales du droit ». L'aptitude de discussion méthodologique critique, dont Hans Kelsen fut l'un des grands maîtres, s'est alors lentement perdue chez les jeunes au profit de l'hypercomplexification technique. Plusieurs raisons militent aujourd'hui pour un retour de l'aptitude méthodologique classique. Une compétence méthodologie critique est d'abord nécessaire lorsque le/la juriste doit travailler efficacement dans le cadre d'équipes multidisciplinaires, par exemple pour participer à l'effort solidaire de recherche de solutions à des problèmes graves comme le réchauffement climatique, le terrorisme, les pandémies ou l'injustice dans la distribution des ressources terriennes. Il/elle doit alors pouvoir expliquer pourquoi les gestes de recherche propres à la raison juridique sont différents de ceux des sciences expérimentales, mais néanmoins légitimes au vu de l'épistémologie contemporaine. Il/elle doit alors aussi comprendre pourquoi d'autres raisons disciplinaires appellent d'autres gestes de recherche que ceux qu'il a appris au premier cycle en droit. Cette aptitude et conscience méthodologique est aussi nécessaire aux futur(e)s doyen(ne)s ou bâtonnier(ière)s, qui doivent en tout temps, et de façon éclairée, déterminer quelle façon de « faire du droit » est la mieux adaptée aux besoins juridiques du moment. L'aptitude à la réflexion méthodologique critique est de plus nécessaire pour comprendre en quoi, dans une maîtrise en droit, le choix d'une question de recherche hybride par rapport aux cloisons disciplinaires sans modification de sa méthode de recherche est un non-sens. Enfin et par-dessus tout, le retour d'une aptitude méthodologique critique, en droit, est nécessaire pour comprendre en quoi les révolutions en théoriques de la connaissance du XXe siècle ont pour effet de redorer le blason de la méthode juridique classique, pleine adaptée aux objectifs historiques de l'administration de la justice propre à un État de droit.

L'objectif général de tout le séminaire est donc de doter les chercheurs de la relève d'une aptitude méthodologique critique qu'appelle le temps présent.

## DRT6501 – Système juridique du Québec et du Canada

Le cours sera consacré à l'étude de l'historique, des sources et des grands principes du droit constitutionnel canadien.

### **Objectifs généraux**

- Connaissance de la définition du droit constitutionnel et de ses modes d'application;
- Connaissance de l'évolution historique du droit constitutionnel canadien, notamment de ses fondements en droit anglais;
- Compréhension des sources du droit constitutionnel canadien;
- Compréhension des grands principes, écrits et sous-jacents, du droit constitutionnel canadien

## DRT6562 – Épistémologie et méthodologie de la common law

### Description officielle du cours

Formation et le développement du savoir juridique dans le système de common law (CL). Différents paradigmes propres à la pensée de CL. Méthodes et procédés utilisés par les juristes de CL, incluant le rôle du précédent.

### Overview

Epistemology is the philosophy of knowledge. What does it mean to know the common law? Although common lawyers seldom use the word “epistemology,” they are familiar with a series of related questions: what are the sources of law and legal authority? How can one determine whether a legal rule is binding, and how it should be applied? How are legal texts to be interpreted? What is “legal reasoning”? What does it mean to “think like a lawyer”? These questions are inevitably connected with questions of methodology, i.e., the process by which one goes about acquiring and applying knowledge.

Our study of the epistemology and methodology of the common law will require us to consider these questions from “internal” as well as “external” points of view, i.e. that of participants in the practice of the common law as well as that of observers seeking to describe the common law in sociological or historical terms.

Because the common law is firmly anchored in a particular history, our investigation of these questions must be historical. We will consider the historical development of the common law and its institutions. We will also consider the intellectual history of the common law: the way leading thinkers have tried to explain the nature of common law knowledge and reasoning over the course of several centuries.

Because of the central role of judicial decisions in the common law tradition, our inquiry will include a close study of such cases. We will focus on the law of torts (also known as delicts or civil liability). We will read tort cases in order to reflect on the judges’ epistemological and methodological choices in these cases. In the process, students will learn something about the substantive law of torts, although that is not the primary goal of the exercise.

## DRT6565 - Fondements et méthodes de la Common Law

Sources et évolution de la common law en Angleterre. Institutions canadiennes et américaines; changements dans la structure et le mandat des institutions. Liens entre les sources et les institutions, tant en droit anglo-canadien qu'américain.

### DRT6566 – CONTRATS (« Contracts »)

This course will explore the general principles of the common law of contract. It will consider the purposes of contract, the basis under which contractual assumptions are made, and the ways in which contracts are formed. It will also consider issues of enforceability, interpretation, breach and defences to contract.

### DRT6567 – Responsabilité civile (« Torts »)

Étude de la responsabilité civile en droit canadien et américain. « Intentional interferences with persons and property », « negligence », « strict and vicarious liability », « tortious liability of public authorities » et « defamation ». Distinctions entre les régimes de droit civil et common law.

### DRT6568 – Biens immobiliers (« Real Property »)

Droits et obligations liés à la propriété immobilière en common law; notions de « title », « proprietary interests » et de « Doctrine of estates ». Distinctions entre le droit des biens immobiliers en droit civil et en common law.

### DRT6569 – Procédure civile

This course covers common law civil procedure, with a particular emphasis on the Ontario Rules of Civil Procedure. One class will be devoted to an overview of American civil procedure, particularly the Federal Civil Rules of Civil Procedure. Practical examples and problems will be used throughout the course, as needed.

### DRT6570 – Droit des obligations – problèmes choisis

DRT6750 gives students an advanced exploration of the common law legal system. The particular vehicle chosen for this task is one of the most ubiquitous commercial transactions: the sale of goods. At the most basic level, this course will deepen students' understanding of common law concepts of contract, tort, and property law by seeing how they are used to give legal structure of this type of transaction. More broadly, through this study, students should develop a better understanding of the actual nature and methodology of the common law. The fundamental questions often asked about the common law are: What is it? How does it work? And what does it actually care about (or seeks to protect)? This course will also consider the interaction between legislation – much of the law of sale of goods has been codified in various statutes – and the common law since, as we shall see, the common law – in its pure form, is often contrasted with legislation.

### DRT6571 – Droit des biens – éléments commerciaux

Évolution des principes relatifs aux sûretés sur les biens meubles (Personal property) en common law, à partir de la comparaison entre les notions clés du « Ontario Personal Property Security Act » et l'article 9 du « US Uniform Commercial Code ».

### DRT6572 – Remedies en droit public et privé

Les « remedies » en « equity » en « law »; relation entre l'équité et la common law; enrichissement sans cause, « estoppel »; principes sous-jacents aux droits de restitution; moyens de défense dans les systèmes anglo-canadien et américain.

### DRT6573 – Fiducies et successions (Trusts – Estates)

Ce cours vise une initiation globale au concept de la fiducie, son histoire, son développement, son application moderne en tant qu'instrument de planification et en tant que réparation juridique. Le cours comprendra un élément de comparaison avec la fiducie en droit civil québécois.

Le cours comprendra aussi la vérification des testaments; la capacité, la fraude et le défaut de consentement, la forme des testaments comparés aux donations entre vifs, et tout particulièrement aux fiducies non révocables entre vifs et aux “powers of appointment”.

### DRT6580 – Droit des intégrations économiques

Ce sont des jours difficiles pour le système mondial de gouvernance du commerce international. L'interdépendance économique entre les pays et entre les chaînes de production continue de croître, et des règles stables sur le commerce et l'investissement internationaux semblent essentielles. Mais le courant de l'histoire (politique) semble s'être retourné contre la mondialisation. Les États-Unis semblent tourner le dos aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), même s'ils ont toujours été l'architecte en chef et la force motrice du système. Faut-il et peut-on réformer l'OMC, y compris le système de règlement des différends? Les accords commerciaux régionaux sont-ils le futur de l'ordre économique international?

Dans ce contexte, ce cours offre une connaissance pratique et approfondie du droit et de la politique juridique substantielle de l'OMC et des accords commerciaux régionaux (ACRs).

### DRT6583 – Éthique et professionnalisme

This course is meant as an introduction to the field of legal ethics, lawyers' professional conduct and professionalism. The course will stress the foundational nature of the field of legal ethics.

The course will examine various aspects of the nature and organization of the legal profession and will cover specific ethical issues that affect lawyers in the legal profession. The focus will be not so much on the rules of professional conduct, as on their ethical underpinning, allowing students to develop analytic skills and a greater ethical judgment when identifying and resolving the issues that they raise.

At the end of this course, students will have, namely, demonstrated an awareness and understanding of ethical requirements such as:

- the ability to identify and address ethical dilemmas in a legal context;
- familiarity with the general principles of ethics and professionalism applying to the practice of law in Canada, and;

- an ability to identify circumstances that give rise to ethical issues.

Students will also have demonstrated an awareness of the importance of professionalism in dealing with clients, other counsel, judges, court staff and members of the public.

### DRT6584 – Atelier d'intégration

This course is an introduction to legal practice in a common law setting. As such, it will involve simulations of professional challenges encountered by practitioners. During the course of the year, students will work on projects designed to reinforce their professional skills, written and oral advocacy in particular.

This course will focus on a fictional case on restraint of trade.

### DRT6601 – Droit numérique en santé

Ce cours présente et questionne les impacts et les enjeux juridiques et éthiques des technologies numériques en santé. La santé numérique, qui recoupe un panel large et varié d'applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la santé, occupe une place croissante qui n'a cessé de s'amplifier ces dernières années. L'arrivée de ces technologies dans la pratique médicale, la gestion du système de soins, la santé publique ou encore la recherche biomédicale, viennent confronter l'encadrement juridique jusqu'alors en vigueur. De nouvelles règles, spécifiquement applicables aux technologies numériques de santé, sont nées ou en cours d'élaboration ; d'autres réservées aux TIC s'y appliquent également et doivent cohabiter avec le droit propre à la santé.

Dans le cadre de ce cours, il s'agit donc d'identifier les principales normes (principes, règles, dispositifs, institutions) qui encadrent et régulent juridiquement ces technologies de santé (les TIC, mais plus spécifiquement les TI). Il s'agit ensuite de comprendre comment certaines semblent inadaptées aux réalités numériques, en développant un esprit critique quant à cet encadrement juridique. Seules de grandes thématiques ou ensembles de règles pertinents seront abordé(e)s.

En outre, ces technologies numériques peuvent, par leurs usages dans le domaine de la santé, remodeler en profondeur notre société et notre définition de l'individu. Elles interrogent particulièrement les valeurs morales et sociétales vers lesquelles tendre pour éviter des dérives nuisibles et non souhaitables. Ces questionnements relèvent plutôt du domaine de l'éthique, et peuvent s'imbriquer comme une phase préalable ou parallèle à la réglementation juridique de ces technologies en santé. Ainsi, il s'agira dans un premier temps de réfléchir aux principaux enjeux qui se posent en matière d'éthique, et d'identifier les initiatives de régulation éthique et responsable, provenant d'organes internationaux, nationaux ou privés.

### DRT6805B – Droit international privé avancé : Droit international privé et conflit de civilisations

Le phénomène migratoire rend aujourd'hui très fréquent la confrontation de lois émanant de cultures juridiques différentes, notamment sur le terrain des relations familiales transnationales. En traversant les

frontières, l'individu, emportant avec lui un bagage identitaire particulier, risque de se trouver face à un autre système de valeurs différent, soit celui du pays d'accueil. Le contentieux susceptible de donner lieu à un « conflit de civilisations » tend ainsi à se multiplier en pratique. Cette thématique, très actuelle, retiendra notre attention dans le cadre du présent cours. Le cours mettra en exergue les problèmes juridiques soulevés par la réception des normes religieuses musulmanes dans les pays occidentaux, particulièrement en France et au Canada, par le biais du droit international privé. Il évaluera, dans cette optique, l'incidence des droits fondamentaux sur la reconnaissance de certaines institutions étrangères, telles que la polygamie, la répudiation et la dot et la *kafala*. En somme, le cours vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains liés au pluralisme juridique, à la diversité et à l'intégration des immigrés, une problématique au carrefour de l'universalisme et du relativisme.

### DRT6816A-B-C – Fondements du droit public

Ce cours s'adresse aux étudiants.es inscrits au programme de maîtrise en droit (LL.M.) avec mémoire sur un sujet de droit public. Le cours a pour objectif premier l'approfondissement de la réflexion des étudiants sur les principaux thèmes en droit public ou en lien avec le droit public. Ces thèmes représentent ceux parmi les plus susceptibles d'être le sujet ou de faire partie importante d'un mémoire de maîtrise en droit public. Un second objectif du cours est de permettre aux étudiants d'entamer dès lors leur réflexion et leur recherche pour leur mémoire dans un format interactif visant à faciliter les discussions et échanges avec les autres étudiants et le professeur.

### DRT6818A-B-C – Fondements du droit privé

De façon générale, le cours DRT 6818 a pour objet l'étude de grands principes et concepts du droit privé, à la lumière de textes doctrinaux et jurisprudentiels. Plus particulièrement, le cours se concentre sur trois domaines précis du droit privé, à savoir le droit de la famille (5 séances), le droit des obligations (5 séances) et le droit international privé (5 séances).

Seul le volet du cours consacré au droit de la famille intéresse le présent plan de cours, les volets afférents au droit des obligations et au droit international privé étant dispensés de manière séparée. Les principes et concepts fondateurs étudiés ici se rapportent donc uniquement au droit de la famille, plus spécialement aux quatre thématiques suivantes : (1) l'intérêt de l'enfant, (2) la filiation, (3) la conjugalité, (4) la parenté, la parentalité et l'obligation alimentaire. Alors que la première thématique fait office d'introduction, étant abordée de manière globale et transversale, les trois autres thématiques font l'objet de questionnements spécifiques, en lien avec les principes fondateurs du droit de la famille, de même que l'actualité contemporaine et les débats de l'heure en telle matière.

### DRT6830B – Droit international public avancé – Droit de l'art et du patrimoine

Ce séminaire est une introduction au droit gouvernant les œuvres d'art et le patrimoine culturel. Nous allons étudier l'évolution, depuis deux siècles, du droit international qui protège les objets culturels en temps de

guerre et en temps de paix ainsi que les problèmes associés à la restitution des œuvres volées, au contrôle du marché noir des antiquités et aux crimes économiques contemporains. Le cours abordera les causes célèbres, comme les frises du Parthénon, les pillages durant la Seconde Guerre mondiale par les nazis et les Soviétiques de même que les destructions récentes durant le « Printemps arabe ». Nous étudierons également les causes les plus importantes dans la jurisprudence interne, notamment les arrêts portant sur le trésor de l'Ange-Gardien et les *Iris bleus* de Caillebotte.

### DRT6830D – Droit international public avancé - Droit international des droits humains

Ceci est un cours avancé de droit international public offert aux étudiant(e)s de maîtrise de la Faculté de droit. Il se fondera sur les connaissances existantes du droit international public des étudiant(e)s, qui aideront à étudier le régime du droit international de l'homme. Ce cours enseigne les bases du droit international des droits de la personne et ses relations avec le droit canadien. Le cours commence par un aperçu des principes de base du système juridique international en matière des droits de la personne ainsi que de ses principales sources avant de plonger dans des cours thématiques, offrant une étude approfondie de certains domaines du droit international en la matière. Le cours est axé sur les fondements théoriques du droit international des droits de la personne ainsi que le développement des habiletés de juristes.

La compréhension du droit international et plus particulièrement des droits de la personne est de plus en plus fondamentale pour une éducation en droit dans le monde transnational actuel. Le droit international est aujourd'hui plus complexe et plus intéressant qu'il ne l'a jamais été dans l'histoire. Le développement accéléré que connaît le droit international depuis quelques décennies, particulièrement dans le domaine des droits de la personne est parfaitement dépeint par la multiplication du nombre de traités, de rencontres multilatérales sur le sujet et de reconnaissance médiatique des enjeux entourant les droits fondamentaux.

### DRT6830H – Droit international public avancé - Droit de la mer

La mer recouvre les trois quarts de la surface de la planète : 362 millions de kilomètres carrés, 71% de la surface de la Terre, 83% de l'hémisphère Sud. Espace géographique, la mer est également un espace économique, surface d'échange parcourue par les navires et volume contenant des ressources. La mer est aussi un espace politique, facteur de richesse et de puissance. Lieu traditionnel d'échange et d'affrontement, l'importance économique et stratégique de la mer pour les États explique la complexité des enjeux juridiques s'attachant à sa gestion. Tel que l'explique Mohammed Bennouna, « [c]ontrairement aux autres branches du droit international, spécialisées dans tel ou tel aspect des relations transfrontières, le droit de la mer aura ainsi pour fonction de régir l'ensemble des activités humaines sur un espace naturel donné » (*Traité du nouveau droit de la mer*, 1985).

La première moitié du cours sera consacrée à la consolidation des apprentissages du premier cycle en droit de la mer. Reflet d'un difficile compromis entre nationalisme côtier et internationalisme maritime, entre une

---

mer/ressource et une mer/voie de communication, le droit de la mer est aujourd'hui hautement compartimenté. Par conséquent, le cours abordera dans un premier temps les principaux traits des régimes juridiques qui réglementent les différentes zones maritimes définies par le droit de la mer contemporain : les espaces soumis à la souveraineté de l'État côtier, les zones soumises à la compétence fonctionnelle de l'État côtier et les espaces maritimes internationalisés.

Une fois les notions de base bien assimilées, la deuxième moitié du cours sera consacrée à l'étude et à l'analyse d'un certain nombre de problématiques qui confrontent actuellement la communauté internationale : liberté de la recherche scientifique marine, protection du milieu marin, conservation des ressources biologiques marines, protection du patrimoine mondial aquatique, sécurité dans l'espace océanique mondial, détermination des frontières maritimes, etc. Grâce à des lectures ciblées et à des discussions en classe, les étudiant(e)s seront amenés à analyser les normes qui encadrent ces questions, à identifier les lacunes dans les régimes juridiques pertinents et à envisager des pistes de solution.

### DRT6830J – Droit international public avancé – Droit international des droits des femmes

Cours magistral proposant des réflexions interdisciplinaires sur la condition sociojuridique des femmes dans le temps et l'espace en vue d'appréhender des thématiques contemporaines relatives aux droits des femmes dans le monde. Un tableau global sera brossé à partir de différentes populations et civilisations, épousant diverses religions et écoles philosophiques (judéo-chrétienne, musulmane, hindouiste, bouddhiste, confucianiste). La trame historique puisera dans les périodes préhistorique, antique, moderne et coloniale.

Exemples de thèmes explorés : 1) Les femmes dans la Préhistoire et l'avènement du patriarcat : aux origines de l'inégalité sociale entre les sexes ; 2) Les femmes de l'Antiquité gréco-romaine ; 3) Discipline corporelle et vestimentaire des femmes : l'exemple du port du voile par les femmes musulmanes ; 4) La figure de la sorcière d'hier à aujourd'hui ; 5) La représentation des femmes et le standard de la nation civilisée propre au système juridique colonial au tournant des XIXe et XXe siècles.

### DRT6851 – Droit international : réfugiées et migration

L'objectif de ce cours choisi par les étudiants de maîtrise est d'apprendre les notions et concepts qui se rattachent au droit international des réfugiés et des migrations, au niveau universel et au niveau régional. Si le droit international des réfugiés a un objectif de protection des personnes fuyant des persécutions au sens de la Convention de Genève de 1951 et de son Protocole additionnel de 1967, le droit international des migrations est encore un domaine nouveau du droit international public. Il s'agit d'une thématique particulièrement complexe qui appelle à une réflexion globale et interdisciplinaire. En effet, les normes internationales applicables dans le domaine des réfugiés et des migrations sont fortement conditionnées par les politiques migratoires des États, une tension constante entre le contrôle des frontières et l'accès au territoire des États d'accueil, et la nécessité de garantir les droits fondamentaux de toute personne, sans discrimination et indépendamment de son statut migratoire.

---

## DRT6853 – Droit pénal international

Le cours de droit pénal international constitue une introduction aux règles et principes régissant la répression de la criminalité internationale. Il porte sur les règles gouvernant la responsabilité pénale individuelle et sur celles organisant la procédure et la preuve devant les tribunaux internationaux en général et, en particulier, devant la Cour pénale internationale (CPI). En premier lieu, après un examen approfondi de l'historique de cette nouvelle et florissante branche du droit international, le cours aborde les règles de compétence de la CPI. Par la suite, le cours discute des modes d'imputation de la responsabilité pénale individuelle ainsi que des immunités et des différents moyens de défense disponibles. En deuxième lieu, le cours examine l'organisation et le fonctionnement de la CPI de même que les principes fondamentaux gouvernant la justice pénale internationale d'une part, et, d'autre part, les règles de procédure et de preuve applicables au procès devant la CPI. Enfin, le cours fait mention des mécanismes alternatifs à la justice répressive en insistant sur les droits des victimes au sein de la CPI et sur le rôle des commissions vérité-réconciliation en matière de justice pénale internationale. En guise de conclusion, il sera question de voir la mise en œuvre du droit pénal international au Canada.

Ce cours permettra aux étudiant(e)s de :

- Connaître les origines de la justice pénale internationale ;
- Comprendre la notion de crime international, sa nature, ses caractéristiques, son ampleur et ses effets ;
- Appréhender les modalités de se rendre coupable du crime international ;
- Saisir les différentes réponses apportées par la communauté internationale à la lutte contre les crimes internationaux ;
- Comprendre la compétence de la Cour pénale internationale, son organisation et son fonctionnement ainsi que la procédure et la preuve applicables devant elle ;
- Réfléchir aux possibles solutions alternatives pour combattre l'impunité des auteurs des crimes internationaux, réparer les torts causés aux victimes et à la collectivité, favoriser la réconciliation et bâtir une société paisible.

## DRT6855 – Le territoire étatique

Ce cours vise à susciter une réflexion théorique approfondie sur l'importance du concept du territoire dans l'ordre juridique international. Pour le juriste de droit international, État et territoire sont étroitement liés et représentent le couple fondateur de la société internationale depuis le 16<sup>e</sup> siècle. Dépourvu de territoire, un peuple peut toujours revendiquer son identité et une autorité peut chercher à imposer son pouvoir, mais, aussi longtemps que ces deux éléments ne concordent pas avec le troisième, à savoir un ancrage territorial, il ne saurait y avoir reconnaissance du fait étatique et des prérogatives qui sont attribuées par le droit international à cette entité singulière.

Nous prendrons comme point de départ, les diverses interprétations de la nature juridique du territoire de l'État qui ont dominées à différentes époques. L'élaboration des conceptions et des règles de droit relatives à la création de l'État et à la détermination de ses limites territoriales sera au cœur de notre étude. L'analyse portera non seulement sur la création du territoire étatique, mais aussi sur la préoccupation manifeste du système juridique international d'en garantir la stabilité au nom de la paix internationale.

Nous nous intéresserons également aux phénomènes modernes qui semblent remettre en question l'importance de la notion même du territoire étatique. En effet, à l'heure actuelle, les revendications territoriales n'ont jamais été si nombreuses alors que la capacité régulatrice des territoires n'a jamais été aussi faible. Des logiques de transnationalité se développent, mais les configurations stato-nationales n'en sont pas abolies pour autant. Le territoire étatique n'est peut-être plus l'espace exclusif dans l'allocation des ressources et la diffusion des valeurs, mais c'est toutefois bien lui qui continue à délimiter l'aire de souveraineté de l'État et à forger certaines identités nationales. Ainsi, à une détérioration apparente du concept classique du territoire, répond sa pérennité juridique. État et territoire, indissolublement liés, quelles que soient les transformations, se consolident mutuellement et forment toujours la pierre angulaire du droit international.

L'analyse de la relation entre l'État et le territoire sera effectuée au moyen d'étude de textes de droit et de sciences politiques ainsi que de certaines jurisprudences internationales. Les diverses conceptions seront aussi illustrées à la lumière de certains conflits territoriaux.

## DRT6856 – Crimes économiques transnationaux

La criminalité économique transnationale constitue un défi de taille dans la gouvernance mondiale. Elle a des effets dévastateurs sur les économies, la sécurité, le développement humain et le bien-être social. Le cours de droit des crimes économiques transnationaux constitue une introduction aux règles et principes régissant la répression de cette forme de criminalité. Il vise à traiter des questions importantes concernant le développement et l'internationalisation de la criminalité économique d'une part et, d'autre part, le rôle joué par le droit pénal dans sa répression.

En premier lieu, ce cours portera sur le concept de crime économique et les modes de participation criminelle des individus et des organisations dans leurs dimensions nationale, transnationale et internationale. En deuxième lieu, le cours abordera l'analyse de certaines formes d'infractions transnationales (corruption, blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, fraude, crimes environnementaux, cartels, etc.). Les étudiants appréhenderont la façon dont ces crimes se manifestent et comment ils sont détectés et réprimés. Ensuite, ils verront l'évolution du contexte règlementaire au niveau national et international destiné à y faire face. Un accent particulier sera mis sur la prévention de cette forme de criminalité ainsi que sur les initiatives de traçage, gel et de récupération des avoirs illicitement obtenus. Bien que le cours soit principalement basé sur le droit international et le droit canadien, une incursion en droit comparé sera nécessaire afin d'acquérir une meilleure compréhension des réponses nationales à la criminalité économique transnationale.

---

## DRT6864 – Droit et développement durable

Le cours Droit et développement durable vise à :

- Permettre à l'étudiant(e) n'ayant aucune formation juridique préalable de comprendre la réponse apportée par le droit dans le cadre de plusieurs problématiques environnementales, comme la pollution de l'eau, de l'air et du sol, le réchauffement climatique, la protection de la couche d'ozone, la perte de la diversité biologique.
- Fournir des outils de réflexion à des étudiant(e)s ayant des connaissances en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales de façon à ce qu'ils puissent saisir la complexité des enjeux juridiques et développer certains réflexes leur permettant d'intégrer la dimension juridique dans leur analyse des problématiques environnementales.
- Permettre aux étudiant(e)s de se familiariser avec certains principes et concepts fondamentaux applicables en droit de l'environnement sur la scène locale et nationale, puis sur la scène internationale.
- Donner à l'étudiant(e) les outils de réflexion nécessaires pour appréhender les développements futurs du droit de l'environnement, tant au niveau national qu'international;
- Faire connaître à l'étudiant(e) les principales forces et les inévitables lacunes du droit québécois et canadien de l'environnement, en les comparant à l'occasion aux solutions apportées dans d'autres systèmes juridiques;
- Donner à l'étudiant(e) un aperçu de la prise en compte de la problématique environnementale dans différentes disciplines juridiques (droit civil, droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal);
- Rendre l'étudiant(e) apte à résoudre des cas pratiques de base en droit de l'environnement canadien et québécois;
- Aider l'étudiant(e) à développer ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude en classe de plusieurs exposés doctrinaux et développements jurisprudentiels récents.

## DRT6883A – Mutations contemporaines du droit

Ce séminaire vise à procurer aux étudiantes et étudiants une meilleure connaissance des modifications du droit induites par la mondialisation, le statut suréminent de l'économie et les technologies de l'information.

À la fin de la démarche d'apprentissage proposée, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'apprécier la variété/pluralité normative du droit post-moderne;
  - de situer et de comprendre au plan historique les évolutions de la norme dans les sociétés occidentales;
  - de mesurer les restrictions apportées à la souveraineté de l'État par la mondialisation et ses avatars;
  - d'évaluer et de mesurer les stratégies normatives mises en place par les États, les institutions internationales, le secteur privé et la société civile pour encadrer les phénomènes socio-économiques et d'en apprécier la nature essentiellement idéologique (néolibéralisme);
  - de comprendre les sources, les modes de déploiement, le rôle et les incidences du droit global;
-

- de réfléchir à une méthode pour concilier les normativités émergentes et permettre ainsi leur dialogue avec les normativités étatiques (internormativité);
- de mesurer les effets du retour de la géopolitique et de la compétition des grandes puissances sur le droit global;
- de comprendre les phénomènes de cyberjustice et de droit algorithmique et d'apprécier leurs incidences sur la pratique du droit et sur le droit lui-même;
- d'exposer, dans des interventions en classe, les transformations et les mutations du droit moderne à l'aune des technologies de l'information, de la globalisation des échanges commerciaux, du droit international des droits de la personne ou du droit algorithmique.

Ces objectifs généraux seront atteints en utilisant l'ensemble des moyens prévus dans le cadre du cours et pas seulement les rencontres périodiques.

### DRT6898 – Droit de l'OMC

Le cours de droit de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'adresse à des étudiant(e)s de maîtrise en droit. Il s'agit d'un cours de spécialisation destiné principalement à des étudiant(e)s qui s'intéressent aux relations commerciales multilatérales. La matière couvre de manière approfondie, à la fois les aspects de droit institutionnel et ceux de droit matériel de l'OMC. Il s'agira de couvrir la réglementation internationale des échanges à travers l'analyse du cadre juridique multilatéral : l'Organisation mondiale du commerce en tant qu'institution internationale et les accords internationaux qui y sont négociés. Une attention particulière sera portée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT de 1994, les règles de base de l'Accord, la jurisprudence et son applicabilité au Canada), les accords particuliers de l'OMC ainsi que leurs impacts sur le cadre juridique canadien et nord-américain.

#### **Objectifs du cours**

À la fin de la session, les étudiant(e)s seront en mesure de comprendre le fonctionnement des accords économiques internationaux, de les analyser et de les interpréter. Ils seront également capables de solutionner des problèmes concrets mettant en cause la conformité des législations nationales aux dispositions des accords économiques étudiés.

Plus spécifiquement, le cours permet de :

- Développer une solide connaissance de l'OMC et de son régime juridique;
- Maîtriser les techniques de résolution de problèmes concrets liés aux accords de l'OMC;
- Acquérir une fine connaissance du phénomène de l'intégration économique au plan multilatéral.
- Mener une recherche juridique de pointe sur une question de droit liée à l'OMC.

## DRT6903 – Droit et commerce électronique

Défini laconiquement comme représentant l'« [e]nsemble des activités commerciales qui sont effectuées par l'entremise du réseau Internet, incluant la promotion, l'achat et la vente en ligne de produits et services » [Grand dictionnaire terminologique], le commerce électronique représente en fait bien plus que la simple transposition d'activités commerciales en ligne. En effet, le choix du médium électronique vient métamorphoser certaines pratiques commerciales et modifier certaines obligations.

Au niveau juridique, si le droit continue à s'appliquer sur Internet, il demeure que la dématérialisation des échanges vient complexifier certaines pratiques contractuelles, notamment en ce qui a trait aux relations entre cybercommerçants et cyberconsommateurs.

Le cours vise ainsi à établir le cadre législatif applicable au commerce électronique en identifiant les différentes sphères du monde juridiques immédiatement impliquées dans sa régulation.

À la fin du cours, l'étudiant(e) devrait être en mesure d'identifier les diverses incidences juridiques liées à une quelconque activité de commerce électronique.

## DRT6909 – Prévention et gestion des différends

Ce cours vise à introduire les théorie et technique de la médiation, de l'arbitrage et des autres méthodes de résolution des conflits aux étudiant(e)s. Les étudiant(e)s se familiariseront avec les conventions internationales applicables, la procédure et le déroulement de la médiation et de l'arbitrage ainsi que de la cyberjustice et cybertribunaux.

- Connaître les notions terminologiques et conceptuelles des modes alternatifs de résolution des conflits;
- Identifier les règles pertinentes à la procédure des modes alternatifs de résolution des conflits;
- Distinguer les modes de résolutions des différends en droit interne et en droit international;
- Appliquer les principes/règles des modes alternatifs de résolution des conflits à des cas pratiques;
- Reconnaître les modes de gestion de conflits et les besoins sous-jacents au conflit;
- Évaluer les enjeux liés à la cyberjustice;
- Travailler en groupe.

## DRT6910 – Transactions commerciales internationales 1

Dans ce cours, seront étudiés :

- La contextualisation des transactions commerciales internationales;
  - Le rôle des documents;
  - Le contrat de vente internationale et ses usages;
  - Les termes de commerces;
  - Contrat international de vente;
  - Les contrats satellites au contrat de vente de marchandises.
-

## DRT6912 – Transactions commerciales internationales 2

Le cours vise à développer de solides aptitudes à l'analyse du droit et à la rédaction de contrats internationaux. Il couvre :

- L'environnement juridique des contrats internationaux;
- Les contrats internationaux.

## DRT6920 – Financement de l'entreprise

Le cours vise principalement à présenter les aspects théoriques et techniques du financement de l'entreprise ainsi qu'à sensibiliser l'étudiant aux instruments financiers. Il a également pour objectif de décrire les différents intervenants ainsi que les structures de financement des émetteurs fermés et des sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la Bourse de croissance TSX (petites capitalisations).

## DRT6925 – Contrats commerciaux

Ce cours a pour objectif d'apprendre aux étudiant(e)s des stratégies et des techniques de négociation de contrats de manière beaucoup plus approfondie et complexe que dans un cours de premier cycle. La première partie du cours sera consacrée à l'apprentissage des modalités contractuelles en droit commercial en faisant des comparaisons entre le droit civil et la common law. Les étudiant(e)s seront par la suite jumelé(e)s afin de négocier et rédiger des ententes contractuelles.

Ainsi, ce cours aborde de manière pratique les principaux problèmes de rédaction associés aux transactions commerciales. Ce cours met en lumière les pratiques que les avocats devraient connaître lorsqu'ils négocient des ententes contractuelles. L'orientation du cours est pratique et est conçue pour les étudiant(e)s qui souhaitent devenir praticien(ne)s, que ce soit en tant que juristes dans des cabinets d'avocats ou conseillers juridiques dans des sociétés. À ce titre, les étudiant(e)s sont censé(e)s participer activement.

Nous aborderons, entre autres, les sujets suivants :

- La vérification diligente;
- L'entente de confidentialité, la lettre d'intention et les différents documents corporatifs, notamment les résolutions, certificats de dirigeants et certificats de conformité et d'attestation;
- La négociation des termes et conditions de contrat;
- Le financement d'entreprise et la prise de sûretés;
- L'avis juridique.

Les étudiant(e)s se familiariseront avec ces concepts par le biais de transactions simulées sous la supervision de la responsable de cours. Cette approche vise à permettre aux étudiant(e)s de réviser certains concepts théoriques et de les appliquer dans la réalisation d'une transaction, ainsi qu'à analyser les risques légaux pertinents afin d'aider les étudiant(e)s à reconnaître les problèmes juridiques pouvant émerger, de développer une certaine aisance dans la négociation et l'élaboration de contrats commerciaux.

## DRT6929A – Droit des technologies de l’information avancé - Droit et intelligence artificielle

Les avancées importantes des dernières années en matière d’apprentissage automatique (machine learning) et autres formes d’intelligence artificielle (IA) ont soulevé de nombreux questionnements quant au cadre juridique devant être appliqué à ces « nouvelles » technologies. Par exemple, si certains auteurs considèrent que le droit en vigueur est à même de régler les litiges découlant d’une défaillance dans la programmation, l’entraînement ou l’utilisation d’un algorithme d’IA, d’autres se questionnent quant à l’applicabilité des règles juridiques existantes à des phénomènes inconnus par les législateurs d’antan telle l’émergence des véhicules autonomes.

La situation est par ailleurs complexifiée par ce qu’il convient d’appeler l’écosystème de l’IA, c’est-à-dire les interactions de plus en plus nombreuses et complexes entre divers algorithmes, bases de données, objets connectés et technologies connexes, rendant l’identification du ou des titulaires d’un droit ou d’une obligation quelque peu ardue.

Le cours vise donc à cerner les enjeux juridiques liés à l’émergence de l’IA afin de permettre une réflexion quant au cadre juridique qui devrait ultimement s’appliquer à son écosystème. À la fin du cours, l’étudiant(e) devrait être en mesure de recourir aux concepts étudiés afin de procéder au diagnostic de l’approche ou des approches juridiques les mieux adaptées à l’émergence de nouveaux outils ayant recours à des algorithmes d’IA.

## DRT6929E – Droit des technologies de l’information avancé – Protection des renseignements personnels et TI

Le cours vise à présenter les enjeux légaux touchant à la protection des renseignements personnels et à la vie privée à tout avocat intéressé ou pratiquant dans le domaine du droit des TI ou de la vie privée ou souhaitant obtenir des connaissances dans ces matières.

## DRT6929M – Droit, information et sécurité

Il est aujourd’hui estimé que près de 80% des actifs d’une entreprise existent sous la forme de données. Bref, l’information est devenue source de richesse et de pouvoir. Mais elle est également devenue source de responsabilité dans la mesure où toute entreprise a une obligation juridique de protéger l’information qu’elle détient sur ses clients, employés et partenaires d’affaires ainsi que ses actifs.

Ce cours vise à établir les sources de cette responsabilité et à identifier les contraintes imposées à toute entreprise dans la collecte, la gestion et la destruction d’informations confidentielles. Il vise également à développer vos aptitudes de travail en équipe : il vous faudra non seulement échanger en groupe en classe, mais aussi collaborer avec les membres de vos équipes afin de produire un résultat pratique.

À la fin du cours, vous devriez être en mesure de recourir aux concepts étudiés afin de procéder à la rédaction

et l'analyse de politiques de sécurité conformes à la législation québécoise et canadienne et aux impératifs normatifs internationaux. Vous serez également capables de développer une réflexion personnelle sur un aspect de la sécurité informationnelle de votre choix.

### DRT6938 – Droit des marchés financiers

La dernière crise financière mondiale a mis à l'avant-plan l'importance du droit financier pour le développement et la stabilité des États. Le but du cours est de donner une vision globale de l'encadrement du secteur financier au Canada et plus spécifiquement du secteur des valeurs mobilières.

L'approche sera évidemment de droit comparé et multidisciplinaire afin de refléter le caractère international des marchés financiers. L'analyse économique du droit, les notions essentielles de la finance et de la comptabilité permettront de mieux cerner les enjeux et les défis de la réglementation.

Le cours débutera par un tour d'horizon de l'encadrement des institutions financières au Canada. Une analyse des instruments financiers sera également faite. Les produits financiers standards, les cryptomonnaies, les jetons (ICO) et les instruments dérivés seront examinés. Un examen des aspects juridiques et pratiques de l'appel public à l'épargne, de l'information continue, du délit d'initié et des offres publiques d'achat sera également fait. Une analyse du rôle, de la mission ainsi que des différents pouvoirs des organismes de réglementation et d'autoréglementation sera effectuée.

Le cours portera également sur les intermédiaires et sur les infrastructures des marchés financiers. Les règles concernant l'encadrement des bourses, des marchés OTC, des chambres de compensation et des systèmes électroniques de négociation seront analysées. Les Fintech, le bac à sable réglementaire, la fragmentation des marchés (dark pool), le (shadow banking) ainsi que la négociation à haute fréquence seront abordés.

### DRT6939 – Ingénierie financière – Droit et gestion logistique des entreprises

Règles juridiques qui soutiennent et limitent les modes de financement (par voie d'emprunt ou d'actions) des grandes entreprises sur les marchés financiers.

### DRT6941 – Fondement du droit canadien et québécois des affaires

Le cours vise principalement à présenter les fondements du droit canadien et québécois des affaires. Nous analyserons les aspects théoriques et techniques des différentes composantes du droit des affaires québécois et canadien. Le partage des compétences constitutionnelles nous obligera à examiner à la fois le Code civil du Québec et la législation de la province, mais également plusieurs législations adoptées par le Parlement fédéral.

## DRT6942 – Droit de l'entreprise : structure et financement

Le cours vise principalement à présenter les aspects théoriques et pratiques du droit de l'entreprise. Il a également pour objectif de décrire les différentes formes d'entreprises, leur structure et mode de financement ainsi que les grands enjeux de la gouvernance.

## DRT6943 – Aspects contractuels du droit des affaires

« Régimes juridiques des contrats en Amérique du Nord. Contrats commerciaux (contrat de bail commercial, contrat de distribution, le contrat de franchise). Questions incidentes de droit international privé et aspects à la négociation des contrats. »

### Objectifs

- Développer les connaissances des étudiant(e)s en droit des contrats;
- Comprendre la rédaction contractuelle dans un contexte d'entreprise;
- Développer et mettre en pratique les habilités de rédaction contractuelle des étudiant(e)s :
  - Rédiger des contrats et/ou des clauses contractuelles
  - Rédiger et suggérer des modifications contractuelles dans le cadre d'une négociation;
- Comprendre le fonctionnement d'un processus de négociation;
- Développer et mettre en pratique les habilités de négociation des étudiant(e)s :
  - Préparer un plan de négociation;
  - Prendre part à une négociation;
- Développer et mettre en pratique les habilités de rédaction d'avis juridiques, tant formels qu'informels;
- Comprendre le contexte juridique et commercial d'une entreprise.

## DRT6944 – Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit des affaires

Ce séminaire intitulé Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit des affaires a pour objectifs de permettre aux étudiant(e)s de connaître et de maîtriser les moteurs de recherche en droit, en plus de développer des habilités pratiques en rédaction juridique propre au droit des affaires par le moyen de cours travaux dirigés. Il s'agit d'un apprentissage spécialisé avant d'entreprendre et d'exécuter une recherche substantielle, soit la rédaction d'un mémoire ou d'un travail dirigé pour l'obtention d'un diplôme d'études supérieures en droit des affaires.

Cet apprentissage se fera au moyen d'exercices à la fois pratiques et théoriques des instruments de la procédure et du *corpus juris* propre au droit des affaires.

## DRT6949 – Droit anglo-américain des affaires

Introduction aux sources et institutions de la common law nord-américaine, en se concentrant sur le droit des affaires. Éléments fondamentaux de la common law du droit de la vente et des biens commerciaux.

---

À l'issue du cours, l'étudiant(e) devrait être familier avec les notions de common law en droit des affaires et être sensible aux différences majeures qui séparent le droit civil québécois de la common law nord-américaine dans les thèmes sélectionnés. L'étudiant(e) devrait avoir acquis des connaissances générales théoriques et pratiques qui lui permettront d'avoir une vue d'ensemble des différentes situations juridiques susceptibles de se présenter à lui en pratique.

### DRT6950 – Droit international privé avancé

Ce cours traitera de manière comparative des aspects internationaux des relations patrimoniales (contrats, responsabilité civile). Le domaine étudié comprendra notamment le droit québécois, ainsi que d'autres systèmes de droit civil et le droit des pays et des provinces canadiennes de common law, à la lueur du droit comparé et selon les conventions internationales. On y abordera les méthodes de résolution des trois grands types de problèmes en matière patrimoniale civile et commerciale, notamment en tenant compte des rapports du commerce électronique.

Ce cours constitue une base essentielle pour suivre un cours de rédaction des contrats internationaux et représente un complément indispensable à un cours de droit du commerce international.

On examinera notamment: 1° la loi applicable selon les règles de conflit contractuelles générales (rattachement objectif et clauses expresses de choix de la loi par les parties); 2° la loi applicable à certains contrats en vertu de ces règles générales: distribution internationale et franchisage international); 3° la loi applicable aux contrats nommés selon les règles de conflit particulières (vente internationale de marchandises, contrat international de consommation, représentation internationale, arbitrage international, médiation et transaction); 4° la loi applicable aux smart contracts et aux rapports nés de la technologie des chaînes de blocs (blockchains); 5° la loi applicable à la responsabilité civile (responsabilité de droit commun; responsabilité du fabricant; concurrence déloyale; responsabilité en cas de diffamation.

L'enseignement sera présenté sous forme d'exposés introductifs à chaque thème, examiné systématiquement dans une perspective de droit comparé. La rédaction d'un travail écrit de 20-25 pages permettra d'approfondir la réflexion des étudiants sur un sujet particulier qu'ils choisiront.

### DRT6958 – Droit financier international

Le cours vise principalement à présenter les aspects théoriques et pratiques du droit financier international. Il a également pour objectif de décrire les instruments financiers, les différents acteurs ainsi que les différents marchés financiers internationaux.

**Dans le cadre du cours, les sujets suivants seront abordés :**

- Les marchés financiers internationaux (conditions du développement);
- Les marchés internationaux des instruments financiers. (Les spécificités et les produits);
- Description et rôle des acteurs au niveau international. (G-10, G-20, Organisation internationale des commissions de valeurs « OICV », la Banque des règlements internationaux « BRI-BIS », le Comité de Bâle, le Conseil de la stabilité financière «Financial stability forum», l'Association internationale des contrôleurs d'assurance «CAICA-IAIS» et le Groupe d'action financière «GAFI»;

- Les principes édictés par les organisations suivantes : OICV, BRI et GAFI;
- Les règles internationales et la « soft law »;
- Analyse droit européen et international sous les thèmes de la sécurité, l'intégrité, la transparence, la protection des investisseurs et des actifs, les impacts technologiques, le financement participatif, les Bitcoins (tokens et ICO) et le développement durable.

## DRT6959 – Droit des instruments dérivés

Encadrement juridique des instruments dérivés dans une perspective québécoise et internationale.

## DRT6960 – Droit de la construction

### Les appels d'offres

- L'importance des appels d'offres dans le domaine de la construction;
- La nature du processus;
- Distinctions entre l'appel d'offres public et l'appel d'offres privé;
- Les droits et obligations du soumissionnaire;
- Les droits et obligations du maître de l'ouvrage;
- La clause de réserve;
- Les recours contre le donneur de l'ouvrage.

### La responsabilité des professionnels

- La responsabilité légale, contractuelle et extracontractuelle;
- Devoirs envers le client, les autres intervenants sur un chantier et les tiers;
- Les devoirs déontologiques.

### Les sûretés dans le domaine de la construction : hypothèque légale et cautionnement

- L'hypothèque légale de la construction;
- Les cautionnements.

### Le contrat d'entreprise

Cette partie du cours portera principalement sur le contrat d'entreprise et notamment :

- Sur l'existence et l'identification de risques susceptibles d'affecter l'entreprise ou la réalisation de l'ouvrage;
- Sur les dispositions du Code civil du Québec applicables au contrat d'entreprise ou de service (2098 à 2129 C.C.Q.), que ces dispositions soient d'ordre public ou à caractère supplétif à la volonté des parties, et sur certains principes généraux d'application fréquente en droit de la construction;
- Sur les autres sources législatives constituant le contrat d'entreprise et de services;
- Sur les nombreux moyens contractuels disponibles aux parties contractantes pour effectuer le partage des risques, la gestion des risques et la réduction des risques;
- Sur les structures contractuelles les plus fréquemment utilisées en matière de contrats d'entreprise pour la réalisation de travaux de construction;

- Sur les différentes formules contractuelles disponibles pour établir le prix des travaux;
- Sur les types, ou catégories, de documents contractuels constitutifs du contrat d'entreprise et les interdépendances entre ces différents documents qui doivent se comprendre comme formant un tout;
- Sur l'existence de familles de contrats types disponibles aux praticiens ainsi qu'aux intervenants de l'industrie de la construction;
- Sur les garanties légales relatives aux travaux et à l'ouvrage;
- Sur la résiliation du contrat d'entreprise et ses conséquences;
- Sur la bonne foi qui doit prévaloir à chacune des étapes de la formation, de l'exécution et de l'extinction des obligations prévues au contrat d'entreprise et sur ses manifestations que sont l'obligation d'information et l'obligation de collaboration;
- Sur le rôle des tribunaux dans l'appréciation du partage des responsabilités prévu au contrat d'entreprise lorsque différents risques se matérialisent;
- Sur plusieurs des principes qui guident les tribunaux dans l'interprétation des contrats d'entreprise ou de service;
- Sur le principe du respect des règles de l'art et différents cas d'application de ce principe par les tribunaux;
- Sur certaines des valeurs ou objectifs assez souvent décelables dans la jurisprudence et qui semblent guider les tribunaux dans l'interprétation des contrats d'entreprise et l'application des dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

### **Les relations du travail et la santé-sécurité dans l'industrie de la construction**

#### Relation du travail

Dans ce chapitre, nous ferons un survol historique de la législation québécoise en matière de relations du travail dans l'industrie de la construction au Québec. Nous nous concentrerons sur l'actuelle Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction qui régit aujourd'hui les relations du travail et la formation professionnelle dans l'industrie de la construction.

Afin de bien comprendre la spécificité de cette industrie en matière de relations du travail et l'esprit qui anime ces relations, nous aborderons chacune des grandes modifications apportées à cette législation au cours des trente dernières années.

Nous nous pencherons sur les divers organismes chargés d'administrer toute cette législation, notamment La Commission de la construction du Québec, son ancêtre, L'Office de la construction du Québec, le tribunal administratif singulier qu'était le Commissaire de la construction et son successeur, l'actuel Commissaire de l'industrie de la construction.

Nous décrivons le système de négociation collective particulier du monde de la construction ainsi que les divers acteurs mis en place par la législation.

Nous nous pencherons sur certaines dispositions d'exceptions de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Nous discuterons finalement de l'inclusion tant souhaitée par les syndicats en 2003, de certains travaux touchant la machinerie de production, jusque-là exclue de l'industrie de la construction, et l'impact de ces inclusions pour les manufacturiers québécois et étrangers.

#### Santé et sécurité

À ce chapitre, nous aborderons les obligations qui s'imposent aux employeurs en matière de santé- sécurité sur un chantier de construction. Nous nous pencherons plus spécifiquement sur la notion de maître d'œuvre et définirons ce que sont les responsabilités civiles, réglementaires, financières, pénales et criminelles des employeurs œuvrant sur un chantier de construction.

### DRT6961 – Gouvernance et de responsabilité de l'entreprise

Le cours de Gouvernance et de responsabilité de l'entreprise vise à permettre à l'étudiant(e) d'acquérir des connaissances en lien avec les principaux enjeux de la gouvernance dans le contexte des sociétés ouvertes. Plus particulièrement, ce cours vise à permettre aux étudiant(e)s de comprendre les fondements théoriques sur lesquels les principes de gouvernance s'appuient, de leur permettre de mettre en relation et d'analyser ces principes et les règles de gouvernance existantes et d'acquérir une bonne connaissance des principaux enjeux de gouvernance actuels.

### DRT6962 – Fusions et acquisitions des entreprises cotées

Ce cours s'adresse aux étudiant(e)s du baccalauréat en droit qui auront suivi avec succès le cours de valeurs mobilières, ainsi qu'aux étudiant(e)s des cycles supérieurs ayant suivi au moins un cours de droit des marchés financiers. Il a pour but de donner à ces étudiant(e)s une vue d'ensemble des différentes composantes d'une offre publique d'achat dans le marché canadien, de la réglementation en valeurs mobilières qui l'encadre ainsi que de la principale documentation qui la supporte. Une acquisition par la voie d'un « arrangement » sera également étudiée. De plus, les éléments d'affaires qui entourent ce genre de transactions seront discutés. Enfin, certains aspects des lois sur les sociétés seront analysés pour mettre en relief les liens qui existent entre ces lois et la réglementation en valeurs mobilières.

### DRT6965C – Droit des affaires avancé – Pratique du droit dans un contentieux

Ce cours a pour objectif de présenter la pratique du droit dans une grande entreprise, en l'occurrence, une grande banque canadienne.

Ce cours a pour objectifs généraux de :

- Définir, expliquer et utiliser divers termes généraux du langage juridique propre à différents domaines du droit;
- Familiariser les étudiant(e)s aux différentes facettes de la pratique du droit dans un contentieux bancaire et saisir l'importance de la multidisciplinarité dans la pratique en grande

- entreprise;
- Permettre aux étudiant(e)s de faire des liens entre différents éléments de l'actualité et les concepts théoriques juridiques;
- Permettre aux étudiant(e)s de travailler sur des questions complexes touchant la pratique du droit dans un contentieux bancaire.

### DRT6968 – Droit et ingénierie civile

Relations entre le droit et l'ingénierie civile. Étude des thématiques suivantes : introduction au droit et à la méthodologie juridique, obligations, contrats, responsabilité extracontractuelle, responsabilités légales particulières.

### DRT6985 – Droit comparé de la responsabilité

Transcription juridique des rapports économiques, le droit des obligations s'attache au lien - d'origine légale ou contractuelle - unissant une personne à une autre, lien qui a pour objet une prestation. Cette discipline générale vise tant les conditions de formation que l'efficacité de ce lien.

Le cours porte sur une source non volontaire d'obligation : les obligations légales.

Seront ainsi étudiés, selon une vision comparative, les thèmes suivants : certaines conditions du droit commun de la responsabilité civile soit la faute, le lien *causa*, le préjudice, la responsabilité pour autrui ou pour le fait des biens. Seront également analysées les règles concernant l'action en responsabilité et certains régimes spéciaux de responsabilité.

Ce cours s'avère une étude approfondie de certaines notions et de certaines règles fondamentales du droit de la responsabilité civile. Il a pour objectifs généraux de permettre aux étudiant(e)s :

- d'acquérir les connaissances essentielles en cette matière;
- d'exposer logiquement et clairement un raisonnement en responsabilité civile;
- d'approfondir leur réflexion sur les aspects positifs et négatifs des différents droits étudiés;
- de leur permettre de choisir un type de règle appropriée à une situation donnée.

Il permettra à l'étudiant(e) d'*acquérir les connaissances* essentielles pour analyser ces questions en suivant les différentes méthodes pertinentes et d'*approfondir ses réflexions* sur les aspects internationaux de ces relations. Il est un atout fondamental et un outil indispensable pour qui se spécialise dans le droit du commerce international et un complément de formation pour tout juriste confronté à la mondialisation.

### DRT6991 – Droit international privé comparé

Étude comparative du droit international privé appliqué au droit civil et commercial : droit des personnes, contrats, responsabilité, succession internationale. Ce cours est un outil fondamental et indispensable pour le droit commercial international et tout juriste confronté à la mondialisation juridique

**Contenu :**

I. Méthodes de résolution de conflits de lois : utilisation de la règle de conflit, méthodes des lois de police et de reconnaissance. Étude du fonctionnement de la règle de conflit : qualification, renvoi, conflits mobiles et transitoires de lois étrangères; contrariété de la loi étrangère à l'ordre public; clause d'exception.

Applications aux principaux litiges pratiques: droit des personnes, contrats internationaux, responsabilité civile, successions internationales.

II. Procédure internationale. Règles de compétence des tribunaux; les motifs permettant de renoncer à cette compétence (*forum non conveniens*); litispendance internationale; d'attribution de compétence aux tribunaux étrangers et des clauses d'arbitrage; les injonctions internationales. Effet des décisions étrangères.

Évaluation : rédaction d'un travail écrit sur un sujet particulier choisi.